



GENERALITES

- Le 16ème Gala Tour de France est organisé le **Dimanche, 5 août 2012** selon les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL).
- L'événement a lieu à **Luxembourg-ville** avec **départ et arrivée** dans l'**avenue de la Liberté**, à hauteur de la place des Martyrs (Rousegärtchen)
- **Organisateur** est l'**ACC Contern**, représenté par son président, M. Marcel Gilles, 55, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Tel: (+352) 621 26 20 70, e-mail : marcel.gilles@internet.lu
- Le **directeur de course** est Monsieur Eugène Stirn, 19, rue Jules Fischer, L-1522 Luxembourg ; Tél : (+352) 49 27 11, Fax (+352) 29 77 72, e-mail : eugstirn@pt.lu
- Permanence : **Hôtel Molitor** (28, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg – Tél : +352 48 99 11). La permanence est ouverte le jour de la course à partir de 11h30.
- **Douches et vestiaires**: Hall Omnisport de l'école primaire rue du Commerce (entrée au carrefour rue du Commerce avec la rue de Strasbourg)
- **Clinique de garde**: Centre Hospitalier du Luxembourg, 4, rue Ernest Barblé, L-1210 Luxembourg, Tél : (+352) 44 11 11, Fax : (+352) 45 87 82
- Aucune **voiture suiveuse** n'est acceptée sur le circuit, à l'exception de celles des organisateurs.
- Un **poste de matériel** est mis à la disposition des accompagnateurs aux alentours de la ligne d'arrivée
- Les **contrôles anti-dopages** éventuels sont effectués sous la tutelle de l'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD). Le cas échéant, ils se font dans les locaux de l'Hôtel Molitor (28, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg – Tél : +352 48 99 11).





REGLEMENT PARTICULIER

- Il s'agit d'une course cycliste régionale **par invitation** inscrite au calendrier de la FSCL qui s'adresse aux coureurs des **catégories élite et espoirs avec et sans contrat**.
- Ne peuvent **participer que les coureurs** qui ont conclu un contrat d'engagement avec l'ACC Contern.
- Une **réunion entre les coureurs et l'organisateur** a lieu le jeudi, 5 août 2012 à 15h30 à l'Hôtel Molitor (28, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg – Tél : +352 48 99 11). La présence de tous les coureurs y est obligatoire. La **remise des dossards** et le contrôle des licences se font lors de cette réunion
- La **présentation officielle** a lieu à **16h00** sur le podium installé à proximité de la ligne d'arrivée. Tous les coureurs doivent obligatoirement y assister.
- Le Gala Tour de France se dispute en **deux manches** :
 - une course derrière dernys et
 - une course en ligne
- La **cérémonie protocolaire** a lieu immédiatement après l'arrivée de la course en ligne sur le podium installé à proximité de la ligne d'arrivée. Les trois premiers, le vainqueur du classement par points, le meilleur coureur luxembourgeois et le coureur le plus combatif de la course en ligne ainsi que le vainqueur de la course derrière dernys doivent obligatoirement y assister

Course derrière dernys

- La course derrière dernys est disputée par **24 coureurs** qui disposent chacun d'un derny avec pilote derrière lequel ils peuvent s'abriter.
- La course se dispute en **deux manches** de 12 coureurs **plus une finale**. Les 6 premiers coureurs de chaque manche sont qualifiés pour la finale. Le **départ** de la première manche est à **16h30**
- Les noms des participants aux différentes manches sont communiqués au plus tard lors de la réunion avec les coureurs à 15h30.
- La durée de chaque manche est de **8 tours (13,6 km)**.
- Le **vainqueur de la course** est le premier coureur sur la ligne après les 8 tours de la finale.

Course en ligne

- La durée de la course est de **35 tours (59,5 km)**. Le **départ** est donné à **18h00**
- Le **vainqueur de la course** est celui qui franchit le premier la ligne d'arrivée au terme des 35 tours.
- Un **classement par points** annexe est établi. Les points sont attribués aux sprints intermédiaires qui ont lieu tous les 5 tours selon le schéma suivant : 3 points au premier, 2 points au deuxième et 1 point au troisième.
- Le **coureur le plus combatif** sera désigné et récompensé par l'organisateur
- En **cas d'accident ou d'incident mécanique**, le coureur a droit à une neutralisation de deux tours maximum si il s'arrête dans le poste matériel. Après la neutralisation, le coureur reprend la course, mais ne gagne pas de points au sprint suivant.